Besoins du «sport pour tous associatif» et politiques sportives territoriales. Zoom sur la soirée comprendre et agir du 20 février 2008

Problématique ô combien d'actualité sur laquelle les participants à la soirée comprendre et agir du 20 février dernier ont réfléchi et débattu. Christian Lopes pour le Comité Départemental Olympique et Sportif – Sophie Daudet pour le service des sports du Conseil Général du Val de Marne – des responsables fédéraux de la FSGT, des petits clubs fsgt, des responsables de sections multisports adultes et enfants, des responsables de Grands Clubs Omnisports et des responsables du comité. Une participation qui révèle l'intérêt et l'importance de travailler sur ces questions.

Des besoins qui changent…

Les besoins et les motivations ont changé mais la réponse publique adaptée à la situation d'aujourd'hui n'existe pas encore. Si les témoignages des clubs auraient mérité plus de temps d'analyses, il n'en reste pas moins que ce qui ressort c'est une grande diversification des pratiques qui appelle à une diversification des réponses à apporter. On ne fait plus des activités uniquement pour la compétition… le sport devient un outil pour développer sa santé au sens large, contribuer au développement et à l'éducation des touts petits et des enfants, construire du lien social chez les retraités et les personnes âgées, rechercher des temps de convivialité et de partage dans la cité, le quartier, l'entreprise…quand on fait de la compétition, la demande sociale se dirige de plus en plus vers des pratiques moins contraignantes, en semaine mais structurées.

Autre fait caractéristique, alors que la majorité de la pratique était organisée il y a 20 ans à l'échelle départementale et fédérale, elle s'organise désormais au plan local, au plus près de la population.

L'enquête sur les pratiques associatives conduite par le département en 2006 montre une forte dynamique de créations de petites associations dans le 94. L'activité du comité dont les grands clubs omnisports constituaient le cœur s'est déplacé. Les petits clubs représentent aujourd'hui le cœur de l'activité du comité. Souvent ce sont des clubs qui se créent sur des affinités. Équipes de copains, de quartier, d'entreprise, qui recherchent des temps de pratiques en semaine.

Des politiques qui n'ont pas pris la mesure…

Équipements vieillissants et conçus il y a 30 ans essentiellement pour les pratiques de compétitions et qui ne répondent plus à la diversité des spécificités de pratiques.

Sur le plan de la vie associative, les besoins en locaux adaptés, en salles de réunion sur les lieux de pratique, en lieu de stockage sont réels.

Petits clubs qui ont peu accès aux équipements et aux moyens déployés par les villes. Équipes communautaires qui rayonnent sur le département et qui ont donc du mal à être reconnus par les villes.

Des grands clubs qui organisent des listes d'attentes parce qu'ils ne peuvent accueillir toute la population faute d'espace suffisant. Des installations qui ne sont pas accessibles à certaines activités parce que la ville organise ses propres activités, bien souvent même en concurrence avec ce que propose l'association locale.

Une pression des activités pratiquant à un bon niveau fédéral pour capter les moyens financiers. Étant mieux organisées pour exprimer leurs besoins, elles représentent un modèle séduisant pour redorer l'image de la ville. Des déséquilibres et parfois des discriminations se créent dans la réponse à apporter aux besoins de la diversité des formes de pratique.

Pas de vision d'ensemble cohérente sur les politiques publiques à mener…

Diversification des pratiques donc des besoins, multiplication des acteurs donc des interlocuteurs, développement des pratiques locales, vie associative toujours dynamique mais qui se transforme, la

difficulté est réelle pour prendre la mesure des transformations. Et même lorsque les collectivités ont le souci de garantir les équilibres, **il n'y pas suffisamment de vision d'ensemble des problèmes et des besoins pour apporter des réponses coordonnées**.

Les lieux institutionnels et traditionnels de concertation sont le reflet de la composition du mouvement sportif d'il y a 20 ans. Ils ne représentent plus la diversité des acteurs du sport qui elle s'est élargie. Par exemple comment prendre en compte les pratiques locales dans les institutions départementales telles que le CDOS ? Dans les Offices municipales des Sports - qui regroupent les associations sportives historiques - comment intégrer les jeunes associations de quartiers qui utilisent le sport parmi d'autres outils d'éducation et de lien social?

Les différents mouvements successifs de décentralisation de l'état ont conduit à un morcellement des compétences. **Les responsabilités sont superposées**. Département, région, villes, il existe un véritable problème de concertation et de coopération pour s'entendre sur un diagnostic et conduire des politiques coordonnées.

Un contexte politique qui n'est pas facile à saisir…

Le service public du sport à la française a-t-il encore un avenir ? L'état a mis de côté le sport de la population pour développer l'image de la France. Ce mouvement n'est pas nouveau mais il s'accentue depuis la nouvelle mandature. Face à la rengaine «les caisses de l'état sont vides ! » on observe des choix éclairants. Réhabilitation des grands stades pour l'euro 2016, piscine olympique à Aubervilliers (il existe déjà 4 piscines dans le périmètre alors qu'autour de Clichy il n'y en a pas) Affaiblissement et destruction programmée de l'éducation physique à l'école – le dispositif d'accompagnement éducatif n'étant qu'un écran de fumée pour externaliser vers les associations sportives l'EPS à l'école. Subtilisation des fonds du CNDS (feu FNDS) pour financer l'exonération de charges sociales sur les droits d'image des stars du foot.

On est dans une phase de rupture avec la transformation accélérée de l'état. Cette rupture s'appuie entre autres sur le démantèlement des formes de services public qui garantissent la prise en compte des besoins de toute la population. Les villes sont enfermées dans la réforme de l'état et sont confrontées à devoir répondre

Alors que faire ?

Ne pas baisser les bras, résister, alerter, organiser des temps de réflexion ouverts à nos clubs et aux différents partenaires pour comprendre et analyser les situations.

Le premier cran à franchir est de passer de l'inquiétude à la compréhension des problèmes. Ce n'est qu'en comprenant les problèmes que le comité FSGT et ses associations pourront formuler des revendications claires et audibles par la diversité des institutions politiques et territoriales. Le comité FSGT a réalisé un travail sur l'expression de ses besoins et l'adressera aux élus du département. Les clubs locaux doivent aussi faire ce travail pour revendiquer clairement leurs besoins et leurs attentes.

Nous avons du pain sur la planche, mais nul doute que ce travail devra se faire autrement qu'en rang dispersé. Le mouvement sportif dans son ensemble est concerné. Mais aussi les élus municipaux et départementaux.

Ivry sur seine, le 21 février 2008